

COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 25/11/2016

COMPOSITION DU CONSEIL : 10 membres

9 PRESENTS: Mmes BENOIT Béatrice et VUILLEMIN Evelyne, MM BAUD Jean-Michel, DEBOIS Rémi, DEFRASNE Sylvain, NICOD Jean-Luc, VALION Cyril, VALION Gérard et VOIRAND-VUILLEMIN Dominique.

ABSENT excusé : NICOD Jean-Pierre

SECRETARE DE SEANCE : M Sylvain DEFRASNE

1. APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU 28/10/2016

Approuvé à l'unanimité

2. LOTISSEMENT

Les futurs acquéreurs devront faire une étude de sols avant implantation des maisons pour s'assurer de l'assise des futurs bâtiments. Ils seront avisés par le notaire lors de la signature des compromis de vente.

3. ACHAT TERRAIN PAR FAMILLE LOISEAU

Suite à sa demande, un terrain d'aisance jouxtant leur propriété sera cédé par la commune pour un prix de 5 000 €.

4. LOGEMENT COMMUNAL

La caution sera rendue à M et Mme WACHBAR

5. SYDED

Le conseil municipal accepte la proposition faite par le SYDED sur les nouveaux tarifs appliqués aux habitants, en compensation la commune percevra des subventions sur les travaux qu'elle réalisera en vue d'amélioration du réseau EP

6. STATUTS CFD

Le conseil municipal valide la nouvelle modification des statuts de la CFD

7. BAUX TERRAINS COMMUNAUX

Les baux concernant les terrains communaux loués à la société pastorale arrivant à échéance au 31/12/2016, de nouveaux baux seront proposés avec augmentation prévisible de la base.

M Jean-Michel BAUD n'a pas participé aux débats ni au vote de l'article 7

8. CAVEAUX

Une nouvelle tranche de 4 caveaux 2 places et 3 caveaux 4 places sera réalisée par l'entreprise Gauthier au printemps pour la somme de 23 500 € TTC

9. TEMPS DE TRAVAIL SECRETARIAT

Au vue de l'augmentation constante de la charge de travail du secrétariat, la durée hebdomadaire du contrat de Mme Bourgeois sera désormais de 18 h.

10. VIREMENT ET OUVERTURE DE CREDITS

En cette fin d'année, les ajustements nécessaires seront réalisés.

11. DELIBERATIONS

Desserte eau à la Coëffe : le conseil municipal accepte la proposition faite par M et Mme GUY de participer aux frais de raccordement

Repas du 11 novembre : la commune réglera la facture du traiteur et encaissera les participations des 5 associations d'anciens combattants

Retour de la mise à disposition de l'ancienne école dans le patrimoine communal, les écritures budgétaires nécessaires seront passées selon directive de la trésorerie de Levier

12. INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

- a) Sapins de Noël : ils seront coupés et distribués le samedi 10 décembre
- b) Colis des Anciens : ils seront distribués lors du repas du 15 décembre du club de l'Amitié
- c) Chemin du Bouquet : réflexion toujours en cours

La séance est levée à 23 h 00

Le Maire